

COMMUNIQUE :
Ouverture du concours d'accès au Master de recherche en Urbanisme
ANNEE UNIVERSITAIRE 2020/2021

L'Institut Supérieur des Technologies de l'Environnement, de l'Urbanisme et du Bâtiment, ouvre un concours pour l'accès au Mastère de Recherche en Urbanisme intitulé « Planification Urbaine Durable et Gouvernance au Maghreb »

1. Conditions de participation :

Titulaires d'un diplôme :

- De licence fondamentale ou appliquée en : Urbanisme, Sociologie, Géographie, Economie, Droit.
- (Bac +5) ou équivalent en : Urbanisme et aménagement, Architecture, paysage, ou diplôme équivalent

2. Dossier de Candidature :

Le dossier de candidature doit comporter obligatoirement les pièces suivantes :

1. une fiche de renseignement générée par la plateforme de l'inscription du site de l'institut <http://www.isteub.rnu.tn/fra/mastere> et ce après l'introduction de toutes les informations demandées
2. une copie de la CIN
3. un rapport de 2 pages, au maximum, présentant les motivations du candidat à poursuivre ses études en urbanisme
4. une copie du baccalauréat ou diplôme équivalent
5. une copie des diplômes universitaires obtenus
6. Une copie des relevés de notes obtenues au cours de la formation universitaire
7. 3 enveloppes affranchies dont **une au tarif recommandé avec accusé de réception**
8. un curriculum vitae
9. 1 photo d'identité

Les candidats intéressés sont invités à s'enregistrer en ligne à travers le site de l'institut et à envoyer leur dossier de candidature en format papier à partir du mercredi 15 juillet 2020. Le dépôt des dossiers se fera **exclusivement par voie postale et sous pli recommandé** à l'adresse suivante :

2, rue de l'Artisanat Charguia II. 2035 Tunis –Carthage

Sur l'enveloppe doit être mentionnée clairement la mention (candidature au mastère de recherche en urbanisme 2020-2021) et le numéro du dossier figurant dans la fiche de renseignement (tirée de la plateforme d'inscription).

Le dernier délai du dépôt des dossiers est fixé pour le **mercredi 05 août 2020** (Le cachet du bureau d'ordre faisant foi)

- Les dossiers incomplets ou parvenus après la date limite ne seront pas pris en considération.

3. Procédures du concours :

- L'évaluation et l'étude des dossiers sont réalisées par une commission spécialisée
- Les résultats d'admissions préliminaires seront annoncés à travers le site de l'institut durant la dernière semaine du mois d'août 2020.

- Les entretiens d'évaluation avec le jury d'admission auront lieu à l'institut à partir de **mardi 1^{er} septembre 2020** selon un calendrier qui sera affiché ultérieurement.

Les étudiants admis doivent s'inscrire dans un délai de 15 jours à partir de la proclamation des résultats.

NB : *le nombre de places ouvertes pour cette année est fixé à vingt cinq (25)*